

Espérons ne plus entendre, au moins pour un temps, la sempiternelle rengaine « il ne se passe jamais rien à Brioux... ! ».

Outre le formidable dynamisme de certaines associations (sportives ou non, culturelles ou non, destinées aux jeunes ou aux plus anciens), la Municipalité déploie ses efforts tous azimuts pour rendre le village plus attractif.

Commençons par le plus caché : le nouveau terrain de boules couvert dans les anciennes étables Goyer proposé à l'association des joueurs « La Pétanque Boutonnaise » laquelle a maintenant déménagé son siège social à Brioux. Cette réalisation s'inscrit dans un projet global qui a vu la percée du mur permettant l'accès à la salle Chanteclerc et son jardin depuis la place du Champ de Foire.

Toujours sur la Place du Champ de Foire, un alignement de platanes a été réalisé pour donner un aspect moins austère à la Place, créer un peu d'ombre et délimiter un parcours vélo.

Puis viennent les gros chantiers en cours ou en fin de réalisation pour lesquels vous trouverez des informations dans le bulletin : Rue du Pont, Lotissement, Maison de Santé.

Des discussions sont également engagées pour la location de l'ancien presbytère (propriété communale) avec l'association IFREE (Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement), aujourd'hui en location au CNRS de Chizé. Ceci permettrait l'implantation de 10 à 12 personnes qui travailleraient sur ce site. Des travaux d'isolation thermique largement subventionnés sont à prévoir. Bien sûr les activités de la Paroisse qui sont actuellement dans ce bâtiment seront relogées dans des locaux appartenant à la mairie et correspondant aux besoins de la Paroisse.

La partie gauche (Est) de la Maison des Halles est en cours de vente pour aménager un ou deux locaux commerciaux, accompagnés de logements. Après finalisation de celle-ci, les travaux de ravalement de l'ensemble des façades ainsi que d'aménagement paysagé de la cour intérieure pourront commencer.

Avec le projet « Petites Villes de Demain », se poursuit une réflexion sur l'aménagement à long terme du village.

Enfin grâce à l'opiniâtreté et aux efforts de conciliation du maire et de certains élus de Brioux, la Communauté de Communes a enfin décidé d'installer un nouveau sol dans le « gymnase bulle », ce qui permettra la reprise d'activités dans cet espace.

Maintenant préparons-nous aux festivités d'été avec l'extraordinaire Festival au Village, la fête du 14 juillet et le marché Gourmand du 28 juillet.

Alain Lévêque, Adjoint

RAPPEL *Nouveau sens de circulation pour la rue du Pont*

ATTENTION

Nouveaux sens de circulation réalisés dans la rue du Pont, rue St Charles...

- la rue du Pont est en sens unique et donc interdite en descendant du champ de foire,
- la rue St Charles interdite dans les 2 sens « sauf les vélos et riverains ».

Les places de parking de la Place du Cercle seront bientôt disponibles. Au fait pourquoi ce nom ? Il semblerait que les jours de foire les ouvriers agricoles se mettaient en cercle pour se faire embaucher et les « patrons laboureurs » venaient les choisir pour un emploi temporaire.

Des panneaux de signalisation sont encore en attente d'installation, nous vous informons que :

- la RUE DU PONT sera interdite aux plus de 3.5 T « sauf livraison ».

Nous comptons sur le CIVISME de tout le monde pour respecter ces nouveaux sens de circulation.



La maison de Santé



Chacun peut voir depuis la route l'avancement du chantier. La toiture sera probablement déjà refaite au moment de la distribution de ce numéro.

Dès que les huisseries extérieures (portes, fenêtres) seront terminées, les travaux d'aménagement intérieurs (cloisons, plomberie, électricité) pourront commencer. L'appendice (côté intérieur) qui contiendra l'ascenseur et l'escalier est en cours de finition (gros œuvre).

Le lotissement

Le bornage est en cours et les entreprises chargées de réaliser l'aménagement du terrain ont été sélectionnées : terrassement, réseaux souples, poste de refoulement, adduction d'eau potable.

Bonne nouvelle : le montant total des contrats s'avère légèrement inférieur à l'estimatif et donc au budget.



Nouvelle gestion des ordures ménagères à partir de juin 2023

Un nouveau mode de collecte des ordures ménagères est déployé progressivement sur l'ensemble du territoire de Mellois en Poitou. Un changement qui fait suite à la fusion des collectivités en 2017 et au choix des élus lors du conseil communautaire d'octobre 2019 ont voté pour un mode de collecte par bacs collectifs pour les ordures ménagères et les emballages.

Sur Brioux sur Boutonne se déploieront début juin 2023, toute la commune sera équipée avec trois types de bacs (360 L, 660 L ou 770 L) qui seront installés.

Les plans d'installations des bacs sont disponibles en mairie.

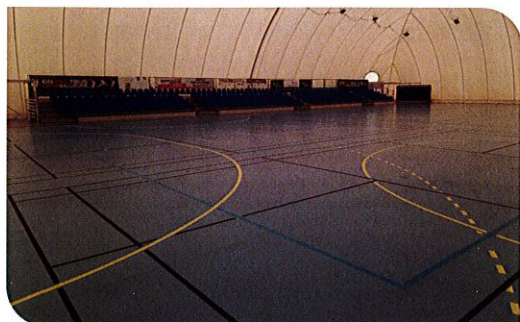
Les briouxais pourront y déposer leurs ordures ménagères et les emballages à recycler, sauf le verre. La collecte ne sera plus réalisée en porte-à-porte et l'enlèvement aura lieu par quinzaine (sauf bourg et lieux spécifiques).

Conditionnement des déchets par les usagers



Mise en place d'un nouveau sol sportif au gymnase de Brioux

Information donnée par la Direction de l'animation sportive de la Communauté de Communes Mellois en Poitou



Après plusieurs mois d'échanges et de réflexions, Mellois en Poitou a eu l'opportunité d'acquérir un revêtement sportif d'occasion au Metz Handball, évoluant dans le même championnat que le Handball Club Celles, Mellois en Poitou (HBC Celles - MEP), qui n'utilisait ce revêtement que pour ses rencontres internationales (une vingtaine de matchs).

Le HBC Celles - MEP jouera d'ailleurs un rôle prépondérant dans la mise en relation entre Mellois en Poitou et Metz Handball, qui aboutira à la vente du revêtement sportif à la communauté de communes.

Le revêtement, composé de 36 rouleaux, a été livré au gymnase à Brioux-sur-Boutonne, le 13 février dernier. Afin de limiter au maximum la gêne pour l'ensemble des utilisateurs, la mise en place de ce revêtement a été programmée en partie pendant les vacances de printemps. Les tracés des différents terrains de jeu ont été terminés quant à eux, le mercredi 3 mai.

Les travaux, réalisés par la société SN GUINOT, comprennent :

- le nettoyage et préparation du support,
- le traitement du joint de dilatation par comblement,
- la pose d'une sous-couche d'interposition (éviter les remontées d'humidité),
- la pose du revêtement sportif d'occasion : mise et ajustement des 36 lés, collage de ces derniers puis lés soudés entre eux,
- la pose de seuils en périphérie,
- les tracés des 10 terrains de pratique sportive (Handball, Mini handball, Badminton, Volley latéraux).

Le financement de ce revêtement et de sa mise en place a été possible grâce à la participation de :

- la communauté de communes Mellois en Poitou, pour 50% du montant,
- la commune de Brioux-sur-Boutonne, pour 25%,
- 13 des 18 autres communes du secteur de Brioux-sur-Boutonne pour les 25% restants.

Dès samedi 6 mai, le Handball Club de Brioux a pu reprendre le championnat à domicile avec l'organisation de deux rencontres.

Le mardi 9 mai, le collège a repris les séances scolaires et dès le 10 mai, l'ensemble des associations ont pu revenir au fur et à mesure évoluer dans le gymnase.



Fermeture de la piscine de plein air de Brioux

Information de la Direction de l'animation sportive de la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

Le contexte économique et budgétaire de Mellois en Poitou en fin d'année 2022 et l'augmentation sans précédent de la hausse du coût de l'énergie avait nécessité de prendre la décision de fermer la piscine Aqua'Melle pour une durée de 8 semaines (19 décembre - 12 février) et d'envisager la fermeture de deux piscines de plein air, pour 2023, sans pour autant mentionner les établissements concernés.

Les efforts de gestion ayant dégagé un peu de marge, le président de Mellois en Poitou est revenu sur la proposition du mois de novembre et était prêt à ouvrir les 5 piscines de plein air, dès le 31 mai prochain.



Pour autant, les nombreux dysfonctionnements d'ordre technique constatés au cours de l'été 2022 à la piscine de Brioux-sur-Boutonne et ayant occasionné plusieurs jours de fermeture, ont imposé de prendre une décision délicate dernièrement, le temps de procéder à la remise en état d'un certain nombre d'éléments techniques, permettant une remise en fonctionnement de cette piscine, dès l'été 2024.

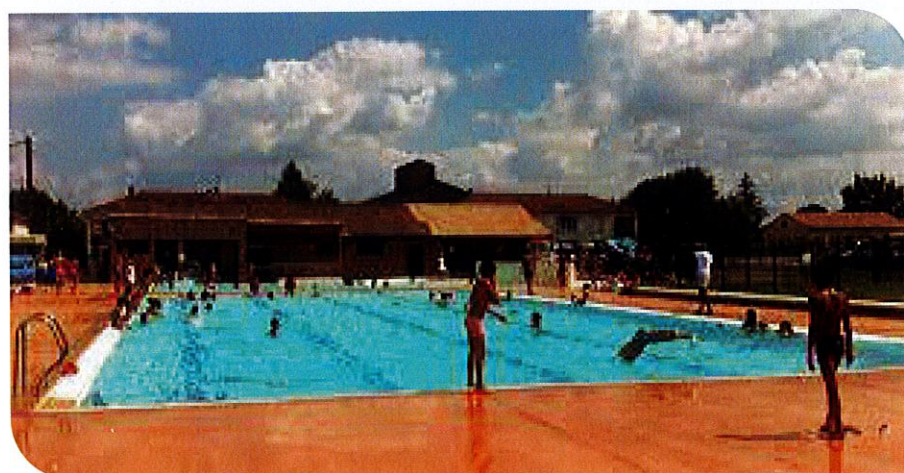
La piscine à Brioux-sur-Boutonne a été réhabilitée en 2013 / 2014. Un hall d'accueil, une infirmerie, un local pédagogique et pour le maître-nageur ont été créés, les vestiaires, douches et sanitaires réhabilités. La profondeur du grand bassin a été modifiée. Une banquette à bulles dans le petit bassin, une pataugeoire et un terrain de sable ont été créés. Les plages ont également été refaites.

Le local technique recevant les installations de traitement de l'eau (filtration, chloration ...) et de chauffage des bassins, les éléments de production d'eau chaude et électriques pour l'ensemble de l'établissement, n'ont quant à eux, été que très partiellement modifiés.

Ces éléments déjà vieillissants pour certains à l'époque sont devenus, au fil des années, vétustes, et présentent des dysfonctionnements de plus en plus importants.

Afin d'éviter, comme en 2022, des fermetures intempestives, il a donc été décidé de ne pas ouvrir la piscine à Brioux-sur-Boutonne en 2023 et d'entreprendre des travaux sur le mode de chauffage solaire (remplacement des capteurs solaires), le remplacement de l'armoire électrique et de 17 vannes sur la panoplie de filtration ainsi que de modifier le dispositif de traitement de l'eau des bassins.

Les élèves des établissements du 1er degré venant habituellement à la piscine seront transportés sur une autre piscine du territoire. Les élèves du collège, au regard des difficultés liées au planning et au temps de transport, ne pourront pas l'être. Toutefois une réflexion est en cours pour les accueillir à la piscine Aqua'Melle en septembre prochain.



Les associations briouxaises nous communiquent :

Val de Boutonne



Tournoi régional séniors au stade de Brioux
le 19 août 2023



Scènes Nomades



Festival au Village

78 spectacles (par 32 compagnies) pour tous les publics :
Sous chapiteaux, au Logis d'Asnières, à Vernoux, Salle et
Jardin de la Boutonnaise, salle de la Mairie, Cour Castor,
Cour Pellevoisin, Cour Chante-clerc, à la Corderie, au Pré
des Ecoles, à la Maison des Arts et sur la Place !

150 bénévoles :

À la logistique, restauration (publique et cantine
artistes-bénévoles), buvette, billetterie, communication,
hébergement des artistes (chez l'habitant et en gîtes),
accueil des mécènes sur une soirée, librairie...

La Place :

Réaménagée, avec une nouvelle scène, son Festi'Bar, son
Festi'Resto, le chapiteau de Johann le Guillerm...

La Librairie :

Dans la Grange avec l'Imaginarium et le Matoulu et une
expo de La D'Jo.

Et la billetterie :

Ouverte, à la Maison des Arts, 18 place du Champ de Foire,
à partir du 14 juin : du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30,
le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Tél. : 05 49 27 31 96

Pendant le Festival : tous les jours (sauf lundi 3) de 10h à
21h.

Achat de billets en ligne à partir du 5 juin sur le site :
www.festivalauvillage.fr



Soif de spectacles !

THEÂTRE
CHANSON
ARTS DE LA RUE
CIRQUE
MUSIQUE

34^e Festival
au Village

30 juin > 9 juillet 2023

Brioux-sur-Boutonne (79)

Information et réservation :
05 49 27 31 96
reservations@scenesnomades.fr
www.festivalauvillage.fr

FESTIVAL
au Village



La Maison des Arts

Cimaises ouvertes : Invitation à exposer

La Maison des Arts ouvre sa Grange aux artistes amateurs (peintres, sculpteurs, photographes...) les 9 et 10 septembre. Si vous souhaitez exposer, contactez la MDA par mail avant le 11 août : maisonde-sarts.brioux@gmail.com



SCÈNES NOMADES

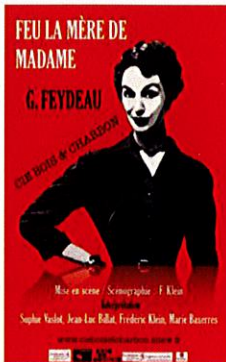
[LA SAISON]

Théâtre Au JARDIN

Feu la Mère de Madame

Cie BOIS ET CHARBON
Spectacle / Création 2020
G. Feydeau
Théâtre tout public (à partir de 7 ans) en tréfontal /
Durée 1H

Un Feydeau revisité, ultra rythmé, fidèle à la plume décapante de son auteur et au travail inattendu de la Cie. Pas d'amant dans le placard pour cet irrésistible Feydeau de la dernière période mais 4 personnages hauts en couleurs qui se croisent et s'entrecroisent dans un ballet réglé comme une horloge suisse. Retournements de situation et quiproquos se succèdent dans un feu d'artifice rocambolique, pour la plus grande jubilation du spectateur.



Vendredi 25 août 2023, 19h. Paizay le Tort, Moulin de Boitorgueil

Samedi 26 août, 19h. Saint Séverin sur Boutonne. 2 rue du moulin de la Châtre

Réservations 05 49 27 57 95 reservations@scenesnomades.fr



Ad.m.r & C.c.a.s



La bourse aux vêtements à 30 ans en 2023

Créée en 1993, à l'initiative, et sur les conseils de Mme Aubineau, Assistante sociale du secteur cette action à vocation sociale a vu le jour à Brioux, sous l'égide de Mme Bousserau, responsable du CCAS, et en partenariat avec l'ADMR.

À cette occasion, Mme Larchevêque, au nom de l'ADMR et le CCAS ont convié l'équipe dirigeante et les bénévoles, parmi ces dernières la présence de Mmes Contré, Chauvneau, des familles de Mmes Boche, Nourrisson, sans oublier l'omniprésence de M. Jean Leblond, actifs bénévoles, ont permis ainsi au cours de ces 30 années de faire perdurer l'action mise en place en 1993.

Mme Larchevêque a évoqué l'historique de la bourse aux vêtements au cours des 30 ans, et M. Haye, Maire et Président du CCAS a remercié les bénévoles, et remis un bouquet de fleurs à Mme Contré, et Mme Chauvneau. Longue vie à la bourse aux vêtements !

**Prochaines Bourses aux vêtements automne - hiver du 6 au 10 Octobre 2023
et aux jouets le 31 octobre 2023**



L'association «La Boîte à Peinture» fête le 15ème anniversaire de sa création. Elle est ouverte à toutes et à tous et a pour but de se perfectionner dans la réalisation d'œuvres artistiques.

Différents modes d'expression : huile, aquarelle, acrylique et pastel permettent à chacun de s'affirmer dans une ambiance conviviale d'entraide.

Les ateliers de «La Boîte à Peinture» ont lieu chaque lundi après-midi de 14h à 17h30 salle de la Poste à Brioux s/Boutonne.

Contact : Patrice Rigault au 06 32 03 63 44.



L'association des Calinoux

Organise son marché aux jouets et de la puériculture le samedi 4 novembre 2023 à partir de 9h jusqu'à 17h à la salle des fêtes de Vernoux sur Boutonne.

Contact : 06.61.81.53.24 ou 06.69.03.58.79

Gymnastique volontaire de Brioux sur Boutonne

Cours de gym d'entretien ouvert à toutes et tous (enfants, adultes et séniors).

- Les enfants de 3 à 8 ans le mercredi de 16h30 à 17h30 - salle de la poste.

- Les adultes de 20h à 21h - Salle du parquet.

- Les séniors : le mardi de 17h à 18h et le vendredi de 16h à 17h au gymnase.

VENEZ TESTER ! Les 2 premières séances sont gratuites

Contacts : 06.32.02.35.58 ou le 06.25.78.16.77

L'ACCA Brioux sur Boutonne (Pratique d'une chasse sportive et responsable), organise le dimanche 3 septembre 2023 sa 17eme brocante-vide grenier au terrain de camping.

Buvette, restauration, pêche à la ligne pour les enfants.

Contact : 05 49 29 75 16 ou 06 88 96 18 91 - dudognonmarc@gmail.com

Formation secourisme du centre de secours de Brioux sur Boutonne



Le centre de secours de Brioux sur Boutonne vous propose pour le mois du secourisme une formation utilisation du défibrillateur (1h) et une formation gestes qui sauvent (2h). Ces formations auront lieu en novembre 2023.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact auprès du cheffe de centre au 07.65.15.06.18

Ces formations seront proposées à titre gratuit.

L'arbre des naissances 2020, 2021 et 2022



Samedi 3 juin 2023, une dizaine de familles était conviée avec leurs enfants pour participer à la cérémonie de l'arbre des naissances.

Cette année un Ginkgo Biloba ou arbre aux quarante écus s'est vu apposer la plaque des enfants nés en 2020, 2021 et 2022 sur la commune.



Le saviez-vous ?

Histoires de clocher.

Si l'église de Brioux n'a rien de remarquable sur le plan architectural, c'est pourtant le seul monument de Brioux que l'on remarque de loin et même de très loin.

Le bâtiment actuel est relativement récent mais il été précédé depuis des siècles par une ou plusieurs églises sur le même emplacement.

Ce lieu de culte est dédié à Saint Laurent et sa construction primitive (en pierres) remonte à l'époque romane (XIe-XIIe siècle). On peut voir dans le transept deux colonnes surmontées de chapiteaux très abimés récupérés de sa première construction.

Comme beaucoup d'églises de la région, elle fut incendiée pendant les guerres de religion (on ne gardait que le clocher qui servait de tour de guet). Elle fut restaurée tant bien que mal, mais les nouvelles voutes mal assises pesèrent sur les murs qui s'écartèrent. Néanmoins l'édifice tint bon jusqu'à la fin du XIXe siècle où le Conseil Municipal de Brioux décida de sa destruction, car trop dangereux, et de la construction d'une nouvelle église.

Les plans furent approuvés par décision ministérielle du 30 janvier 1902.

Le mur sud encore en bon état fut conservé et on peut constater aujourd'hui que les moellons sont différents en taille et disposition.

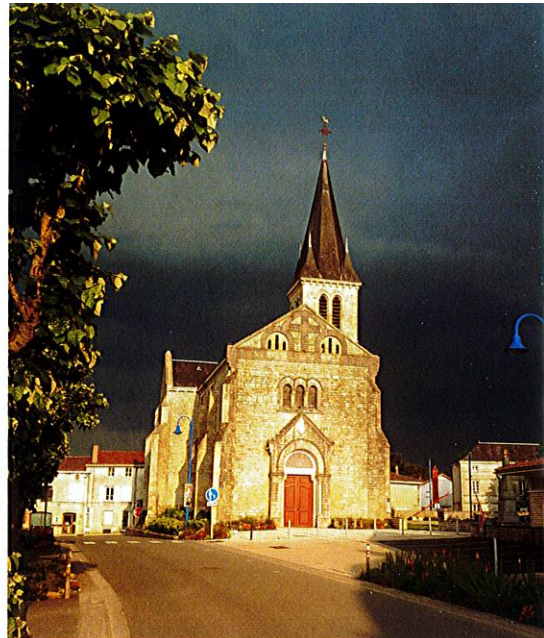
Deux nouvelles cloches furent installées le 14 février 1937. L'une eut pour parrain Me Chassat, notaire à Brioux, et pour marraine Mme Charles Brisson et l'autre pour parrain M. Amédée Proust électricien et pour marraine Mme Edouard Lévêque.

Alain Lévêque (d'après le livre d'Emilien Traver « Monographie de Brioux »).

Anecdote trouvée par Fabrice Bernier, rédigée à l'époque par le prêtre de la paroisse :

(A.D. : Registres paroissiaux Brioux 1700-1736 169/217)

« mon clocher fut fini le 1er du mois de mars 1725, que je fis faire a mes propres dépends aussi bien que ma sacristie, sans quil en ait cousté un liard à mes paroissiens. Cest un nommé réveilleau de niort qui lentreprit avec lobservance de rochefort ce travail me revient a cinc cent livres, le bon dieu laye pour agreable, il ny en avoit jamais eu ni sacristie, je fis faire la mesme année le degré et fermer le cimetièr qui estoit presque tout ouvert, je fis faire aussi cette petite place qui est devant lesglise et planter les arbres »



Mairie de Brioux-sur-Boutonne
Place du Champ de Foire
79170 BRIOUX SUR BOUTONNE

 Tél. 05 49 07 50 46

 mairie@brioux-sur-boutonne.fr

 www.brioux-sur-boutonne.fr



Lundi de 8h30 à 12h30 - 14h à 17h

Mardi FERMÉ

Mercredi de 8h30 à 12h30 - 14h à 17h

Jeudi de 8h30 à 12h30 - 14h à 17h

Vendredi de 8h30 à 12h30 - 14h à 17h



Toute l'actualité de la commune
sur la page Facebook :
@communedebriouxurboutonne

